



FORMULAIRE INSCRIPTION

NOM.....Prénom.....

Date de naissance : / /

Adresse.....

Code Postal.....Ville.....

Tél.....Email.....

Formule choisie :

A la carte : 10 cours

1 Unité

Cours sélectionné(s) sur le planning (entourer le ou les cours souhaité(s)):

LUNDI	10h30 - 11h30	
JEUDI	12h15 - 13h15	

Tarifs	1 cours	PASS 10**	Pass 20**
Cours collectifs* (art des cygnes Studio)	16,00 €	140,00 €	260,00 €
Cours individuels à domicile	50,00 €	450,00 €	800,00 €

* cours collectifs réduits : 10 personnes max.

** PASS10 : validité de 6 mois

Paiement : Espèces Chèque

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

Description et recommandations : La méthode Pilates est sans danger mais, comme toutes formes d'exercice physique, il est indispensable de consulter votre médecin avant de commencer les cours. Le professeur n'accepte aucune responsabilité en cas de blessures dues à la participation à un cours si votre médecin vous a déconseillé ces exercices, ou si vous n'avez pas observé les règles de sécurité ou les instructions techniques. Vous voudrez bien prévenir le professeur en début de cours s'il y a un changement dans vos capacités physiques (grossesse, blessures...). La pratique d'activités physiques dès le premier trimestre de grossesse doit être soumise à un avis médical. Il est prudent d'attendre 6 semaines après l'accouchement et la rééducation du périnée avant de reprendre les exercices.

Conditions d'inscription : Pour être pris en compte, le dossier d'inscription doit être complété, lu et signé. Un certificat de non contre indication permettant la pratique du Pilates devra être fourni.

Paiement : Tout forfait entamé est dû. Les Pass sont nominatifs et non remboursables. Le paiement se fait soit par chèque libellé à l'ordre de Virginie François, soit en espèces.

Sauf exception, il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires ni les jours fériés.

Seul un arrêt pour raisons médicales de plus de 3 mois, sur présentation d'un justificatif, permet le report sur la saison suivante. En cas de déménagement, le Pass peut être cédé à une tierce personne.

Participation, absences et rattrapages : Le cours collectif étant limité à 10 personnes, nous vous remercions de prévenir dès que possible de votre absence. Toute séance annulée 24h à l'avance pourra être rattrapée dans la limite des places disponibles, sur la durée de votre Pass et dans l'année scolaire en cours. Si ce délai n'est pas respecté, le cours sera décompté de votre abonnement, quelque soit le motif.

Courtoisie : Pour le confort et le respect des tous, nous vous demandons d'être ponctuel, de couper votre téléphone portable (pas de mode vibreur), d'adopter une tenue décente et adaptée, de retirer vos chaussures avant de rentrer dans la salle et d'utiliser le matériel avec précaution.

- Dans le contexte sanitaire actuel, nous vous demandons de respecter les consignes préconisées par le gouvernement qui seront affichées au Studio.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :